Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Boulay - Tome I

Boulay, c^{on} de *Pré-en-Pail* (8 kil.), arrond. de *Mayenne* (45 kil. N.-E.), à 75 kil de Laval.

Anciens noms

Ecclesia de Boulay, XVe s. (Pouillé). — *Boulaium,* s. d. (Cauvin). — *Eccl. Beatæ Mariæ de Boulayo,* 1574 ; *le cymetière de Boullay,* 1576 ; *le curé du Boullay,* 1584 ; *la paroisse du Boulay,* 1597 ; *la par. de Boullay,* 1677 ; *la par. du Boullay,* 1690 ; *la par. de N.-D. de Bouslay,* 1727 (Reg. par.). — *Le Boullay,* 1715 (Carte cénom.). — *Roulay* (Jaillot, Ét.-M.).

Géographie physique

Géologie. — « La majeure partie de cette commune est occupée par des schistes précambriens métamorphiques ; ceux-ci sont limités au N. par une faille au delà de laquelle se trouve, venant du N.-O., une bande de grès armoricain (Bois de Boulay), formant la charnière d'un anticlinal, de chaque côté duquel se trouvent les schistes à *Calymene* ; ceux-ci sont surmontés à leur tour, du côté de la Bigottière, par le reste de la série ordovicienne à laquelle succèdent les schistes gothlandiens qui affleurent dans les bas-fonds de Gourgalin et de la Tuilerie, où les argiles qui proviennent de leur décomposition ont été exploitées. » D.-P. Œ.

Entre les grandes paroisses de Pré-en-Pail et la Poôté, a été taillé pour Boulay un petit territoire, abrite au N. par les plus hautes collines de la Mayenne et arrosé par les multiples ruiss. qui, découlant de ces hauteurs boisées, forment l'Ornette et le Campas, réunis eux-mêmes avant de joindre la Sarthe. Le bourg — deux fermes et le presbytère, disait Davelu, — est situé presque à la limite S., dans un terrain relativement bas (230 m.), où plusieurs étangs existaient encore il y a 30 ans, et d'où une ascension rapide conduit au sommet d'une vraie montagne (405 m.), qui n'est pas pourtant encore le point culminant des Avaloirs (417), celui-ci étant à quelques centaines de mètres au delà de la limite, sur le territoire de Prez-en-Pail. — Des chemins vicinaux mettent le bourg en communication directe avec Champfremont (3 500 m. E.) ; avec la Poôté (4 kil. S.-E.) et Prez-en-Pail (9 kil. O.) par des raccords avec la route qui réunit ces deux localités.

La *superficie* de 900 hectares, cadastrée en 1838 par M. Fastou, comprenait en 1696, 300 arpents, près des deux tiers en bois et taillis, 6 métairies et 20 bordages, où l'on cultivait le seigle et les menus grains. Le Paige y ajoute le sarrasin, 1777.

Population, administrations

Population : Moyenne des naissances : 10, de 1600 à 1610 ; — 13, de 1700 à 1720 ; — 103 feux en 1697 ; — 308 hab. en 1726 ; — 200 à 250 communiants en 1760 ; — 648 hab. en 1803 ; — 669 hab. en 1821 ; — 730 hab. en 1831 ; — 551 hab. en 1841 ; — 445 hab. en 1851 ; — 448 hab. en 1861 ; — 444 hab. en 1871 ; — 428 hab. en 1881 ; — 391 hab. en 1891 ; — 377 hab. en 1898, dont 27 dans le bourg et le reste disséminé en 22 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 18 fermes en 1843. En dépendent : la Galasière, 53 hab. ; — la Garenne, 40 hab. ; — le Mesnil, 29 hab. ; — le Moulin, 23 hab. ; — le Perron, 23 hab. ; — l'Ouche-Allais, 24 hab. — Le moulin de

Boulay ou de la Galasière subsiste depuis la suppression de l'étang.

Bureau de poste et de *perception* de la Poôté.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse anciennement du diocèse du Mans, de l'archidiaconé de Passais, du doyenné de la Roche-Mabille, de l'élection du Mans, du ressort judiciaire de Mayenne ; — de la mission de Sillé, en 1797 ; — du district de Mayenne et du canton de la Poôté, en 1790 ; — érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de Saint-Martin-de-Mayenne et du doyenné de Pré-en-Pail.

L'église, dédiée à la sainte Vierge, se compose d'une partie moderne : chœur à pans coupés et transept, en mauvais roman ; et d'une nef, réduite à la moitié de sa longueur primitive par l'empiétement de la construction neuve. L'édifice ancien avait été réparé de charpente et de toiture en 1735 par les soins de M. Gallais, curé, et moyennant une taxe de 820 ℔ imposée sur « tous les habitants propriétaires dans l'étendue de la paroisse ». L'adjudicataire des travaux fut François Pierre, couvreur, de la paroisse de Pré-en-Pail, demeurant à la Noë-de-Pail, qui s'adjoignit Urbain Fresnay, aussi couvreur, et Jacques Godais, charpentier, de Boulay. Le clocher, qui était précédemment entre le chœur et la nef soutenu sur huit piliers, « dont les quatre du milieu offusquoient la vue des habitants, fut transféré au bas de la nef et refait de neuf pour les quatre piliers, les deux poutres et une des quenouilles, les cintres et les quatre traverses du haut ». Une sacristie fut construite en 1702. Dans la côtière S. de la nef, au ras du sol, les assises inférieures sont disposées en appareil incliné très bien réussi ; au côté opposé, reste une petite fenêtre romane murée ; la grande porte est ogivale. On a conservé du mobilier ancien deux petits autels, dédiés actuellement au Sacré-Cœur et à la Sainte-Vierge, ornés de bas-reliefs en bois finement exécutés : au premier, la Résurrection ; au second l'Assomption et la Visitation. Un autre panneau, Saint-Louis de Gonzague devant le crucifix, conservé dans la sacristie occupait probablement la place de la statue du Sacré-Cœur. Les autels cités en 1575-1584 étaient ceux de Saint-Jouin, « vis-à-vis du guychet de l'entrée du prestre, » de Saint-Remi et de Sainte-Anne. Dans le passage de la vieille nef, une pierre tombale gravée d'une croix, d'une épée et d'un écusson chargé de sept besans ou tourteaux, posés 3, 3, 1. Les débris d'un cercueil en pierre déterré dans l'ancien cimetière gisaient, en 1888, dans la cour du presbytère. — *Fondations :* la messe de la Passion tous les vendredis, fondée par Me Pasquier Le Royer, prêtre, aumônier de Mme de Vendôme, 1570 ; — la messe du Saint-Sacrement tous les jeudis, fondée par René Poirier, prêtre, 1589 ; — une autre messe le vendredi, par Louis Dechypre, 1674. — L'entretien de la lampe était assuré par le legs d'une maison et d'un jardin, fait en 1710 par Marie Maunoury. Une chapelle de Sainte-Anne fut annexée à l'église par François de Mauny qui la dota, le 20 juillet 1551, de quatre messes par semaine. L'une dite au maître-autel, le dimanche, servait de première messe, et le prêtre, en se tournant « avec la plataine à l'heure que l'on a coutume d'aller à l'offertoire », y recommandait le seigneur fondateur et sa femme. La Gombaudière formait le temporel, et le chapelain avait en outre son logis au bourg. Jaillot indique à tort cette chapelle comme séparée de l'église ; elle était totalement en ruine en 1754 ; on la démolit alors et le service fut transféré au château de Moisé, en Coulombiers, demeure de la famille de Tragin. Parmi les titulaires : Pierre *Laigre,* clerc, conseiller du roi au siège du Mans, 1664, 1733 ; Henri-Julien *Duval de Bassecourt,* curé de Champfremont, doyen rural de la Roche-Mabille, † 1783.

Cure à la présentation de l'évêque.

Curés : Jean *Papery* ou *Capery,* résigne, 1501. — Nicolas *Angers,* résignataire, est en procès devant le Parlement, le 25 mai 1501, avec Guillaume Barré qui prétend que la résignation est entachée de nullité et se démet lui-même en faveur de Louis Salles. Jacques Raoul, vicaire, est témoin, 1551, de l'acte de fondation de la chapelle

Sainte-Anne. — Mathurin *Briolay,* démissionnaire, 1564. — Jean *Dufay,* religieux bénédictin qui eut dispense pour posséder un bénéfice à charge d'âmes, 30 mars 1564. — Joachim *Marais,* signe, le 16 novembre 1564, le premier acte des registres paroissiaux, † 1593. — Nicolas *Heulin,* 25 septembre 1593. — Michel *Fouret,* résignataire de J. Marais, à qui l'évêque du Mans avait refusé la collation parce qu'il était suspens *a divinis,* se fait pourvoir de la cure par le Parlement et en prend possession le 6 juin 1595. — Pierre *Fouret,* 1637. — Guillaume *Auller,* curé de Dissay-sous-Ballon, pourvu par incapacité du précédent, le 9 octobre 1637. — Julien *Fouret,* se démet, en 1691. François *Duval,* prêtre habitué à la Poôté, maintenu contre Urbain Fouret, résignataire du précédent, prend possession, le 18 février 1693, devant Urbain de Pannard, vicaire, commis pour desservir la paroisse. † 1712, — René *Girard,* 24 août 1712, † 1715. — François *Gougeon,* demeurant à Alençon, maître ès arts, 15 octobre 1715, maintenu contre François Duval, chanoine de Carrouge, † le 21 septembre 1717. — Étienne *Ribot,* curé d'Anthoigné, 23 septembre 1717, † 1724. — Jean-Baptiste *Drouet,* maître ès arts d'Angers, curé de Saint-Séverin de Parcheville, 13 avril 1724, démissionnaire le 12 juin suivant. — Julien-Pierre *Gallais,* 1724, † 1746. — Charles-René *Émery,* vicaire de Pontlieue, aumônier de l'évêque du Mans, 28 novembre 1746, « bon curé, charitable et d'un très bon caractère » (Note de l'évêché en 1778), rétracta, le 14 juillet 1789, la résignation qu'il avait faite à son vicaire, Michel-Simon Halopé, et démissionna le lendemain en faveur du suivant, † le 3 avril 1792, âgé de 84 ans. — Pierre *Rémond,* vicaire de Champfremont, né à Soucé, le 29 octobre 1756, de Guillaume R., marchand, et de Renée Denis, installé le 20 octobre 1789, prêta, le 13 février 1791, un serment restrictif « exceptant tout ce qui peut blesser le spirituel ». Grâce à l'estime et à l'affection qu'il s'était acquises, il put exercer publiquement son ministère jusqu'au 2 mai 1792. Déporté en Angleterre à la fin de 1792, il reprit ses fonctions le 8 novembre 1800, « après un exil de huit années pour la foi de J.-C., notre divin rédempteur… Que le Dieu de nos pères, ajoute-t-il, vous préserve d'un pareil malheur, générations futures ! » Au Concordat, M. Rémond refusa un doyenné qui lui était proposé, mourut dans sa petite cure de Boulay, le 27 août 1821, et fut inhumé à l'entrée du chœur où on voit encore sa tombe. Après trois nominations d'intrus suivies de refus, Jean Chopin, ancien vicaire de Chapelles, fut élu par 30 voix, le 15 janvier 1792, et se maintint malgré son incapacité notoire jusqu'en 1794. A partir de cette époque, Boulay fut abondamment pourvu de secours religieux, grâce au dévouement de trois prêtres étrangers : MM. Daubernet, du diocèse de Séez, Parel-Courteille, vicaire de Mayet ; et Vaubaillon. Ce dernier, devenu curé de la Lacelle en 1803, attesta à M. Rémond, avoir fait à Boulay, du 12 février 1795 au 11 décembre 1799, cinquante-trois actes de baptême ou de mariage, « dans les formes prescrites par la sainte Église catholique ». — *Lefebvre,* 1822, 1832. — *Oger,* 1835, † 1845. — *Barbier,* 1850-1856. — Jacques *Normand,* 1858-1873. — Charles *Derouet,* 1873-1878. — Amédée *Lemarchand,* 1878-1882. — *Genest,* 1882-1888. — *Tulard,* 1888-1894. — Jean *Léon,* 1894.

Le *presbytère* contigu à l'église « assez beau », dit Davelu, a été restauré il y a une cinquantaine d'années.

Féodalité

Féodalité. — « L'hébergement du Boulay » (XVe s.), relevait de la châtellenie d'Averton, au moins pour le droit d'usage dans la forêt de Pail. Le manoir, qui se trouvait dans le bourg, fut habité jusqu'en 1630. — *Seigneurs :* Robin Boessel, qui fait une fondation au prieuré de Saint-Ursin, 1362. — Jeanne de Saint-Baumer, 1470, veuve : 1° de N. de Champagne, d'où Jacques de C., étudiant en l'université de Paris (1470) ; 2° d'Olivier de Mauny. La bonne intelligence ne régnait pas entre les enfants des deux lits. Le dimanche 22 janvier 1492 (n. s.), sur les 10 heures du matin, Guillaume de Mauny était en sa maison du Boulay avec Bertrand, son frère bâtard, avec ses serviteurs et sept individus, quand Jacques de Champagne se présenta à la tête d'une bande de douze ou quinze « compaignons de guerre, tous Alamans, excepté ung appelé Colas Beaumont, les ungs armez de harnoys blant, les autres de brigandines, arbalètes, coulevrines en mains, de picques, de javelines, dagues, espées et autres bastons ». Deux ou trois entrent brusquement avec Jacques de Champagne ; les deux frères se prennent au

corps ; on tire du dehors ; les soudarts veulent mettre le feu « avecques bouteaux de paille et pouldre à canon » ; Jacques de Champagne encourage les assaillants, menace son frère, insulte le « bastard de Cohardon », qui à son tour bande son « arbalète chargée d'une vire », atteint l'agresseur « en l'estomac, tellement que mort s'en est ensuye ». — François de Mauny, neveu en ligne maternelle de Jeanne de Beaumanoir, mari d'Antoinette de la Chesnaie, 1542, † avant décembre 1551. — Jean Le Maire, « décédé de ce monde un vendredy soir » (19 mars 1575). — Yves Tragin, seigneur du Plessis de Marolles-les-Braults et de Cohardon, mari de Marie Bouju, demeurant à Boulay depuis deux ans en 1577, écuyer de la compagnie de M. de Vassé. Ses enfants y naissent : Marguerite, 1579, nommée par Françoise et Louise d'Aché, filles de Jean d'A. et de Marguerite Le Maire ; Jeanne, tenue sur les fonts, 1580, par Guillemine Damilly, veuve de Mathurin de Pannard. Thibault Bouju, seigneur de Verdigne, en Marolles, père de la dame de Boulay, fut inhumé, au mois d'octobre 1580, dans la chapelle seigneuriale de l'église. Le cœur d'Yves de Tragin y fut apporté de Verdigne, le 18 novembre 1583. Une servante huguenote de la dame de Boulay mourut de la peste, le 23 octobre 1627. — La famille de Tragin gardait toujours la seigneurie paroissiale, mais habitait les terres de Cohardon, en Fyé, puis de Moisé, en Coulombiers : Georges de Tragin, 1630. — Louis de Tragin, dont la veuve, Jeanne de Courtarvel, est remariée, en 1673, à Alexandre de Vaucelles. — Emmanuel-Marie de T., mari de Louise-Marie-Marthe Hellault, veuve en 1733. — Emmanuel-Alexis de T., marié par l'évêque du Mans, en 1751, en la chapelle de Fontenailles, à Écommoy. avec Marie-Thérèse de Palluau, sur lequel la maison de maître, le domaine et le moulin de Boulay furent mis en vente nat[t] en 1798.

Notes historiques

Notes historiques. — Les noms suivants semblent désigner des localités anciennes : Coulançon, Courgalin, Nogez. — Contagions : de juillet à décembre 1584 ; de septembre à décembre 1627. — Une bande de Chouans fait des réquisitions à main armée chez les agents ou chez des individus désignés, du 16 au 19 novembre 1799.

Maires

Maires : François *Maunoury,* procureur syndic, 1789. — Pierre *Rémond,* curé. — René *Froger,* 1791. — Julien *Brochard,* 28 pluviôse an VIII-17 prairial an IX. — René *Grudé,* an IX, 1803. — *Sorieul,* 1821, 1830. — *Fusil,* 1835, 1836. — *Maurice,* 1840, 1850. — *Venot,* 1855, 1864. — *Venot* fils, 1864-1876. — *Bignon,* 1876.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1565. — Quelques titres à la fab. — Bibl. des sciences et arts de la Sarthe, Recueil des titres de Saint-Ursin. — Arch. nat., X/2a. 51 et 63, f. 212 ; JJ. février 1491 (v. s.). — Arch. de la M., B. 1 911. — Ch. Pointeau, *Certificats,* p. 141. — *Lib. fundat,* t. VI, feuille volante.